



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



DOSSIER DE PRESSE

Indicateurs de résultats des lycées baccalauréat 2007

<http://indicateurs.education.gouv.fr>

Contact :

Marion BOILEVIN

Chargée de communication, Rectorat de Bordeaux
Tel : 05 57 57 38 30 ; Mail : chargcom@ac-bordeaux.fr

Communiqué de presse

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

✎ Ne pas s'en tenir au seul taux de réussite

D'autres indicateurs proposent des approches complémentaires. **Le taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat** permet d'apprécier le caractère plus ou moins sélectif des établissements et le parcours scolaire des élèves depuis leur entrée en seconde ou en première jusqu'au baccalauréat. **La proportion de bacheliers parmi les sortants** donne une bonne idée de la capacité des lycées à conduire leurs élèves jusqu'à l'obtention du baccalauréat, y compris grâce à des redoublements efficaces.

✎ Tenir compte des caractéristiques des élèves accueillis

Par ailleurs, il est indispensable de tenir compte du fait que les lycées accueillent des élèves dont les caractéristiques d'âge et d'origine sociale sont différentes.

Taux de réussite aux baccalauréats général et technologique
Etablissements publics et privés sous contrat

Académie de Bordeaux

| Origine sociale | Age des élèves au 31/12/2007 | | | |
|------------------------------------|------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 18 ans et - | 19 ans | 20 ans et + | TOTAL |
| Cadres supérieurs et enseignants | 97,4 | 95,2 | 83,2 | 91,4 |
| Cadres moyens | 94,3 | 91,7 | 81,7 | 87,6 |
| Employés, artisans, commerçants et | 96,5 | 92,7 | 82,2 | 88,4 |
| Ouvriers et inactifs | 93,9 | 89,1 | 78,1 | 83,5 |
| TOTAL | 96,5 | 92,7 | 81,3 | 88,1 |

C'est pourquoi les taux de réussite et d'accès de chaque lycée doivent être comparés à **des taux «attendus»**, calculés en tenant compte des caractéristiques (âge et milieu social) des élèves qui le fréquentent. On dégage ainsi une «valeur ajoutée» du lycée qui offre une approche relative de sa performance.

✎ Que penser des "classements" ou "palmarès" des lycées ?

Seul un regard croisé sur les trois indicateurs et sur la «valeur ajoutée» calculée pour chacun d'eux permet une appréciation convenable de la performance d'un lycée.

Dans ces conditions, il faut se méfier des classements établis sur un seul critère !

Comme il n'y a pas de critère unique pour juger des résultats d'un lycée, trois indicateurs sont publiés. Ils sont établis à partir des résultats des élèves à la session 2007 du baccalauréat et des données relatives au déroulement de leur scolarité :

- **Le taux de réussite au baccalauréat**
- **Le taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat**
- **La proportion de bacheliers parmi les sortants**

Pour consulter les indicateurs :
<http://indicateurs.education.gouv.fr>

- **Quels critères, quels établissements pris en compte ? p 4**
 - ⇒ **Quels critères retenir ?**
 - ⇒ **Quels établissements sont pris en compte ?**

- **Les termes utilisés : comment les comprendre ?p 5**
 - ⇒ **Le taux d'accès au baccalauréat**
 - ⇒ **La proportion de bacheliers parmi les sortants**
 - ⇒ **Le taux de réussite au baccalauréat**
 - ⇒ **Comparer à ce qui est comparable**
 - ⇒ **Pour en savoir plus...**

- **Des équipes pédagogiques qui mènent leurs élèves à la réussite p 8**
 - ⇒ **Dans les lycées d'enseignement général et technologique**
 - ⇒ **Dans les lycées professionnels**
 - ⇒ **De la performance de l'établissement à celle de l'Académie**

- **Croisement des valeurs ajoutées, taux d'accès et taux de réussite..... p10**
 - ⇒ **Au niveau académique pour les lycées généraux et technologiques**
 - ⇒ **Présentation des graphiques**

- **Comment interpréter les indicateurs ? Exemple.....p 12**

Quels critères, quels établissements pris en compte ?

⇒ Quels critères retenir ?

Il n'y a **pas de réponse unique** à cette question car les objectifs de chaque lycée peuvent être différents : certains privilégieront l'obtention de telle série du bac et seront alors disposés à accepter un redoublement ou à changer d'établissement ; d'autres souhaiteront effectuer toute leur scolarité lycéenne dans le même établissement, proche de chez eux ; d'autres, encore, désireront obtenir un baccalauréat le plus rapidement possible, etc.

Un palmarès ou un classement unique n'a donc guère de sens.

Le ministère a choisi de présenter **trois indicateurs** qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Pour tous les lycées publics et pour les lycées privés qui fournissent au ministère l'ensemble des informations nécessaires, trois indicateurs sont présentés :

- *le taux de réussite au baccalauréat,*
- *le taux d'accès au baccalauréat,*
- *la proportion de bacheliers parmi les sortants.*

Ces indicateurs constituent des données brutes qui ne sont pas suffisantes pour évaluer l'efficacité de l'équipe pédagogique du lycée concerné : la "**valeur ajoutée**", qui permet d'amener les élèves à un niveau supérieur à celui qu'il aurait pu obtenir sans l'aide de cette équipe, est un indicateur plus pertinent. Cette notion est prise en compte par le calcul du "**taux de réussite attendu**".

⇒ Quels établissements sont pris en compte ?

Le ministère publie les indicateurs de résultats pour la plupart des établissements publics et privés qui préparent au baccalauréat.

Cette publication est systématique dès lors que les effectifs de terminale sont supérieurs à 20 élèves, ou lorsque ceux de la seconde année de baccalauréat professionnel sont supérieurs à 10.

Pour tous les lycées publics et pour les lycées privés qui fournissent au ministère l'ensemble des informations nécessaires, les 3 indicateurs sont présentés. Les autres lycées privés n'ont que le taux de réussite.

Les termes utilisés : comment les comprendre ?

⇒ Le taux d'accès au baccalauréat

▪ Taux d'accès brut

Le taux d'accès brut au baccalauréat évalue, pour un élève de 1^{ère} année de baccalauréat professionnel en lycée professionnel, pour un élève de seconde en lycée d'enseignement général et technologique, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat après avoir effectué toute sa scolarité dans l'établissement, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

Il permet d'estimer la capacité d'un lycée à conserver ses élèves tout au long du second cycle et à leur faire obtenir le baccalauréat.

A noter :

Des facteurs imputables à l'établissement peuvent influencer. Il s'agit notamment de sa politique de réorientation des élèves en difficulté vers d'autres structures ou d'autres séries situées dans d'autres établissements, de sa gestion des redoublements, de sa politique à l'égard des élèves en situation d'abandon d'études.

D'autres lui échappent totalement : les déménagements des familles, l'attractivité d'établissements voisins, l'orientation vers une série ou une option non proposées par l'établissement. Le taux d'accès de la première au baccalauréat permet alors de prendre en compte la situation d'un lycée qui prépare à un éventail restreint de séries du baccalauréat à l'issue de la classe de seconde.

▪ Taux d'accès attendu

Le taux d'accès attendu est le taux que l'établissement atteindrait si tous les élèves avaient la même chance d'accéder au niveau supérieur ou d'obtenir le baccalauréat que l'élève moyen de même âge et de même origine socioprofessionnelle de l'académie ou de France.

▪ Calcul de la « valeur ajoutée » : écart ou indice

Pour calculer l'apport ou valeur ajoutée de l'établissement on peut faire l'écart entre le taux brut et le taux attendu ou calculer un indice égal au rapport entre le taux brut et le taux attendu multiplié par 100. C'est cet indicateur que nous avons utilisé par la suite.

⇒ La proportion de bacheliers parmi les sortants

Cet indicateur détermine, parmi les élèves qui ont quitté l'établissement quelles qu'en soient les raisons, la proportion de ceux qui l'ont quitté avec le baccalauréat. Il mesure les chances pour un élève de quitter ce lycée en étant bachelier.

A noter :

La comparaison entre la proportion de bacheliers parmi les sortants de seconde, première et terminale et la proportion de bacheliers parmi les sortants de terminale permet de voir si un grand nombre d'élèves sortent de l'établissement en seconde et première. Un faible écart entre les deux montrera que le lycée

garde ses élèves tout au long du cycle y compris en les faisant redoubler. A l'inverse, un écart important peut signifier un nombre important de redoublements ou de réorientations hors de l'établissement. Cet indicateur avantage les lycées qui gardent leurs élèves tout au long du cycle d'études. A l'inverse, il pénalise un lycée qui oriente un élève vers un autre établissement pour qu'il puisse suivre les enseignements d'une section qui correspond mieux à ses goûts ou à ses capacités.

Il pénalise aussi un lycée qui incite ses élèves à redoubler dans un autre établissement plutôt que de les conserver dans ses effectifs.

⇒ Le taux de réussite au baccalauréat

▪ Taux de réussite brut

Il s'agit du pourcentage de réussite des élèves de terminale pour une série ou spécialité donnée.

▪ Taux de réussite attendu

Le taux de réussite attendu est le taux théorique de réussite que l'établissement obtiendrait si ses résultats étaient identiques à la moyenne nationale obtenue par des établissements ayant des élèves présentant les mêmes caractéristiques d'âge et d'origine socioprofessionnelle.

L'écart entre le taux brut et le taux attendu permet de mesurer la "valeur ajoutée" de l'établissement. Si ce taux est supérieur à 0, cela implique que l'établissement considéré fait mieux réussir ses élèves que les autres établissements français ayant une population scolaire avec les mêmes caractéristiques d'âge et d'origine socio-professionnelle.

A noter :

Pour calculer ce taux, on regroupe les élèves du lycée qui se sont présentés au baccalauréat en "populations" obtenues en combinant trois catégories d'âge et quatre regroupements d'origine sociale. Le taux de réussite attendu au baccalauréat est obtenu en appliquant aux effectifs de chacune des "populations", les taux de réussite bruts de l'ensemble des élèves de même âge et catégorie sociale constatés sur la population de référence.

Les regroupements par âge correspondent aux élèves :

- ↳ sans retard scolaire, soit âgés de 18 ans et moins,
- ↳ avec un an de retard scolaire, soit âgés de 19 ans,
- ↳ avec plus d'un an de retard scolaire, soit âgés de 20 ans et plus.

Pour les lycées professionnels, la division s'opère en "19 ans et moins", "20 ans", "21 ans" et "22 ans et plus".

▪ Calcul de la « valeur ajoutée » : écart ou indice

Pour calculer l'apport ou valeur ajoutée de l'établissement on peut faire l'écart entre le taux brut et le taux attendu ou calculer un indice égal au rapport entre le taux brut et le taux attendu multiplié par 100. C'est cet indicateur que nous avons utilisé par la suite.

⇒ Comparer à ce qui est comparable

Comme les lycées n'offrent pas les mêmes structures pédagogiques, ceux qui disposent d'une large palette de formations ont plus d'atouts pour faire accéder leurs élèves au baccalauréat. C'est pourquoi **le calcul du taux d'accès attendu base France est établi en tenant compte de l'appartenance des lycées à l'une des cinq catégories suivantes :**

- *lycée d'enseignement général ;*
- *lycée polyvalent à dominante tertiaire ;*
- *lycée polyvalent à dominante industrielle ;*
- *lycée technologique à dominante tertiaire ;*
- *lycée technologique à dominante industrielle.*

La prise en compte de la structure pédagogique fondée sur l'offre de formations des lycées ne peut pas être réalisée au niveau académique où le nombre de lycées est généralement trop faible.

Pour la mesure de la « valeur ajoutée » des établissements de l'académie les taux attendus retenus sont ceux de la base calculée sur l'ensemble de la France.

La proportion de bacheliers parmi les élèves sortant du lycée n'est pas confrontée à des taux attendus mais à des moyennes : moyenne pour l'ensemble des lycées de l'académie et pour l'ensemble des lycées de même type de toute la France. La seule confrontation avec des moyennes ne permet pas de tirer de conclusions sur l'efficacité de l'établissement.

Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

⇒ Et pour en savoir plus ...

Consultez sur Internet l'édition complète des indicateurs de performances des lycées :
<http://indicateurs.education.gouv.fr>

Des équipes pédagogiques qui mènent leurs élèves à la réussite

⇒ Dans les lycées d'enseignement général et technologique

En ce qui concerne le taux d'accès au baccalauréat, qui mesure la capacité des établissements à conduire les élèves entrés en seconde vers la réussite au baccalauréat, **56 lycées d'enseignement général et technologique de l'académie sur les 104 pris en compte** ont apporté aux élèves qu'ils ont accueillis **plus de réussite que les établissements français ayant les mêmes caractéristiques** (âge et catégorie socioprofessionnelle de leurs élèves comparables), 42 lycées publics (sur 70) et 14 privés sous contrat (sur 34).

En outre, dans 67 lycées (sur 104) présentant des élèves au baccalauréat général et technologique, **dont 43 publics (sur 70)**, la comparaison des taux bruts de réussite avec les taux attendus fait apparaître que les élèves scolarisés obtiennent des résultats supérieurs à ceux des établissements français ayant les mêmes caractéristiques.

Ainsi, on peut considérer que la majorité des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie conduisent une politique pédagogique source de succès pour les élèves : les équipes pédagogiques leur permettent d'obtenir le baccalauréat, et opèrent une sélection proche de la moyenne entre la seconde et la terminale : **45 établissements dont 32 publics réussissent à cumuler des valeurs ajoutées positives pour le taux de réussite et le taux d'accès au baccalauréat**, ce qui indique qu'ils gardent une majorité d'élèves jusqu'au baccalauréat et leur apportent une meilleure réussite que celle observée en moyenne dans les établissements français ayant les mêmes caractéristiques.

Performance des lycées généraux et technologiques

| Indicateurs Session 2007 | Nombre établissements concernés | Etablissements dont l'indice de "valeur ajoutée" est > 100 | |
|---|---------------------------------------|---|--------|
| | | Nombre | % |
| Taux de réussite | 104 | 67 | 64,40% |
| Taux d'accès de seconde au bac | 104 | 56 | 53,80% |
| Proportion de bacheliers parmi les sortants de l'établissement | 104 | 68 | 65,40% |

⇒ Dans les lycées professionnels

Pour les établissements préparant au **baccalauréat professionnel**, parmi les **90 établissements, 65 (72 %) ont un taux d'accès de la 1^{ère} professionnelle au bac professionnel** supérieur ou égal à celui attendu, compte tenu de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle des élèves qu'ils accueillent.

Sur les 52 établissements proposant des filières de la production, le taux de réussite est supérieur ou égal à celui attendu pour 45 établissements.

Sur les 57 établissements proposant des filières des services, le taux de réussite est supérieur ou égal à celui attendu pour 35 établissements.
Soit environ les deux tiers des établissements.

Performance des lycées professionnels

| Indicateurs Session 2007 | Nombre établissements concernés | Etablissements dont l'indice de "valeur ajoutée" est > 100 | |
|--|---------------------------------------|---|--------|
| | | Nombre | % |
| Taux de réussite série " Production " | 52 | 45 | 86,50% |
| Taux de réussite série " Services " | 57 | 35 | 61,40% |
| Taux d'accès de la 1ère au bac | 90 | 65 | 72,20% |

⇒ De la performance des établissements à celle de l'académie

Pour calculer la performance globale de l'Académie, il faut pondérer les indicateurs par les effectifs des établissements. Cela revient à considérer l'académie comme un seul établissement. Le calcul est présenté ci-dessous pour le taux de réussite par filière.

Résultats au Bac de l'ensemble de l'académie par série

Comparaison Taux de réussite brut / Taux attendu France

| 2007 | Présents | Taux brut | Taux Attendu | Indice Taux de réussite |
|--|---------------|--------------|-----------------|----------------------------------|
| L | 2 799 | 86.5 | 86.4 | 100.1 |
| ES | 4 375 | 90.2 | 89.7 | 100.6 |
| S | 6 945 | 90.1 | 89.4 | 100.8 |
| Ensemble général | 14 119 | 89.4 | 88.9 | 100.6 |
| STI | 1 670 | 85.9 | 82.0 | 104.7 |
| STT | 3 274 | 85.6 | 80.5 | 106.4 |
| STL | 377 | 91.4 | 87.9 | 104.0 |
| SMS | 791 | 86.7 | 79.3 | 109.4 |
| Ensemble technologique (*) | 6 376 | 86.3 | 81.5 | 105.9 |
| Ensemble général et technologique | 20 495 | 88.4 | 86.7 | 102.1 |
| BCP Production | 1 791 | 86.7 | 81.4 | 106.6 |
| BCP Services | 2 209 | 83.5 | 81.2 | 102.8 |
| Ensemble professionnel | 4 000 | 84.9 | 81.3 | 104.5 |

(*) Y compris musique, arts appliqués et Hôtellerie

Globalement, l'ensemble des lycées généraux technologiques et professionnels de l'Académie apportent plus à leurs élèves dans toutes les séries que ce qui serait attendu d'eux compte tenu de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle des élèves qu'ils accueillent.

Croisement des valeurs ajoutées taux d'accès et taux de réussite

⇒ Au niveau académique pour les lycées généraux et technologiques

Le croisement des deux valeurs ajoutées permet de voir quels établissements, tout en étant peu sélectifs, conduisent les élèves à la réussite au baccalauréat.

A noter :

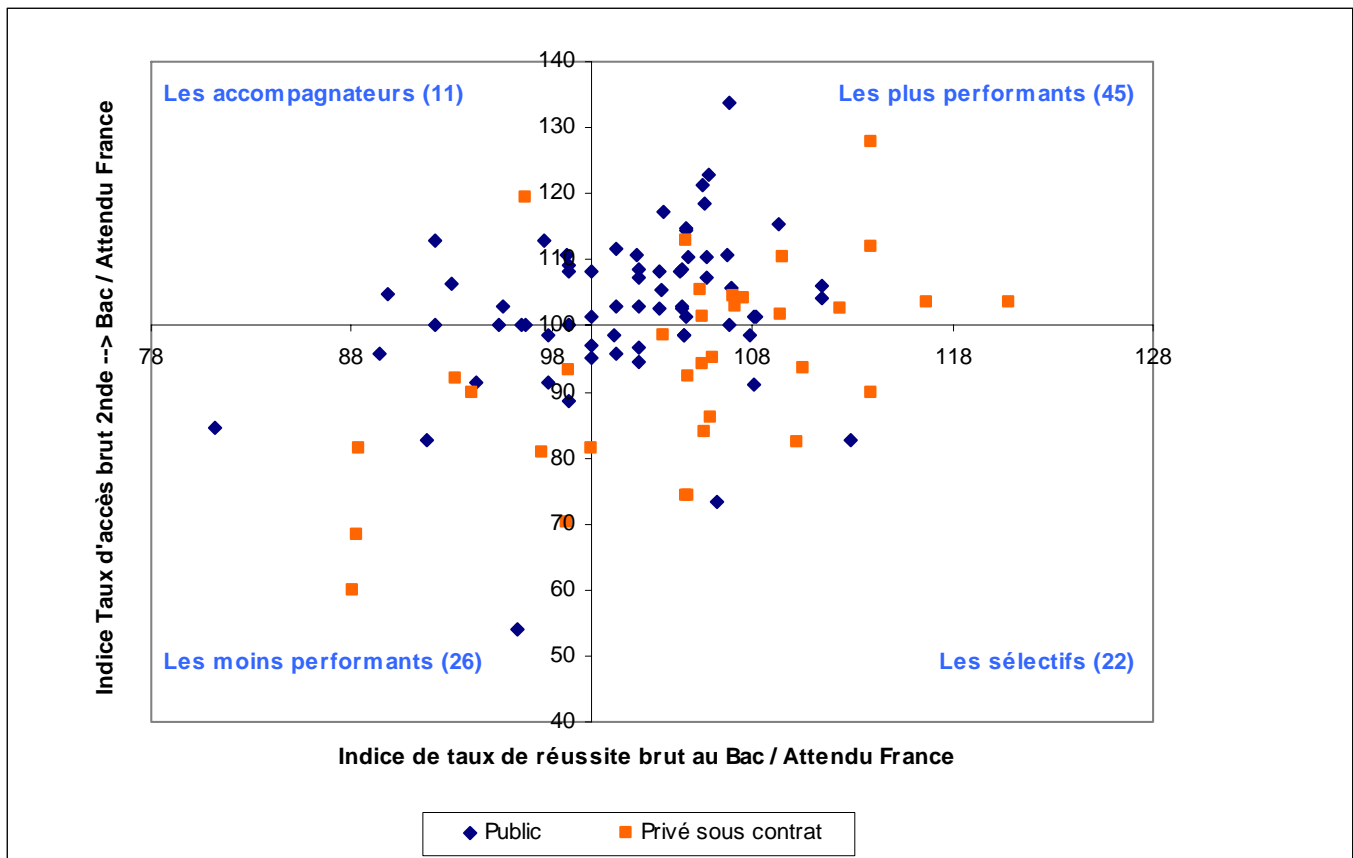
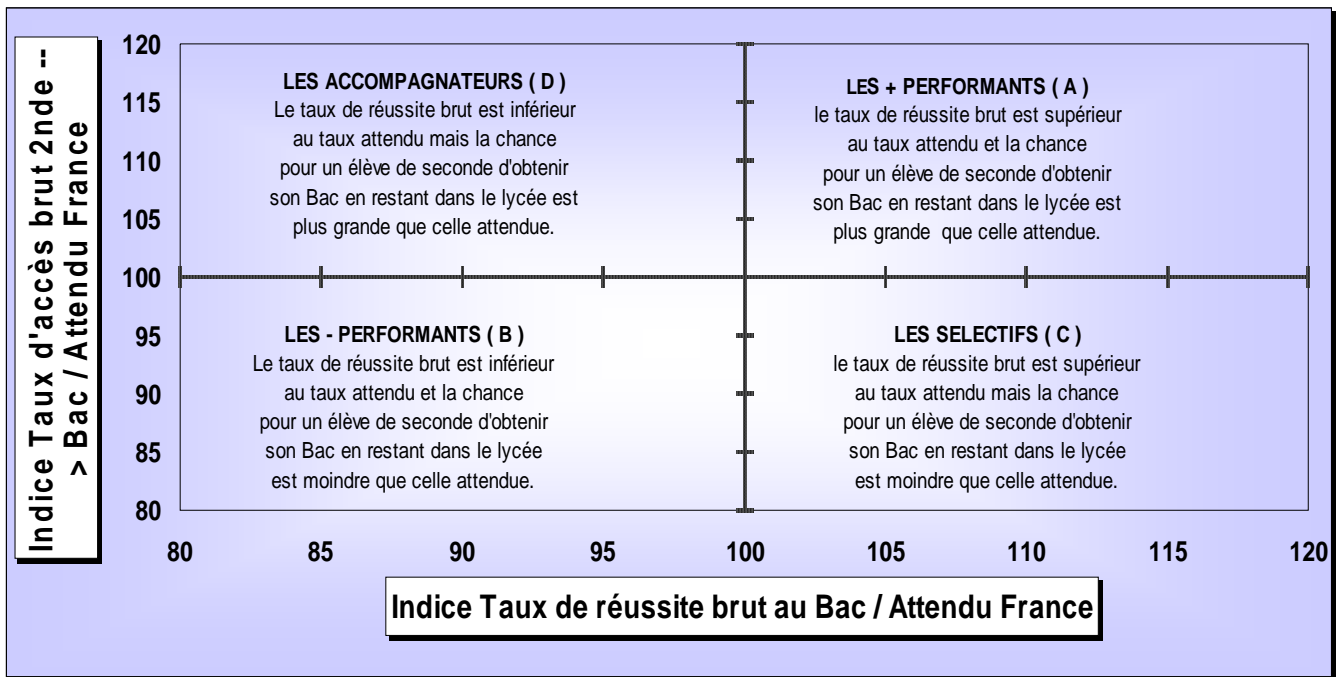
Le taux de réussite au bac représente l'approche à la fois la plus connue et la plus compréhensible par tous de la réussite des élèves d'un établissement. Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le même lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires. Contrairement au taux de réussite au bac, cet indicateur prend donc en compte l'ensemble de la scolarité dans l'établissement et permet notamment d'apprécier le caractère plus ou moins sélectif de l'établissement. Les taux attendus sont calculés en prenant pour base les lycées de l'ensemble de la France.

⇒ Présentation du graphique :

L'analyse croisée de ces deux indicateurs permet de distinguer 4 catégories d'établissements :

- ✓ **les plus performants** : ceux qui présentent à la fois un taux de réussite et un taux d'accès de la seconde au bac supérieurs au taux attendu ;
- ✓ **les accompagnateurs** : présentent un taux de réussite inférieur au taux attendu mais un taux d'accès de seconde en terminale supérieur au taux attendu ;
- ✓ **les sélectifs** : à l'inverse des accompagnateurs, ils obtiennent un taux de réussite supérieur au niveau attendu mais une capacité à garder leurs élèves tout au long du cycle inférieure au niveau au taux attendu ;
- ✓ **les moins performants**, dont le taux est inférieur au taux attendu pour les deux critères.

Les différentes catégories d'établissement



Comment interpréter les indicateurs ? Exemple

Indicateurs de performance des lycées (exprimés en %) Baccalauréat général et technologique

Le taux d'accès brut

de 2^{nde} au baccalauréat évalue, pour un élève de 2^{nde}, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat après avoir effectué toute sa scolarité dans l'établissement, quel que soit le nombre d'années nécessaire.

Les taux d'accès attendus

sont les taux que l'établissement atteindrait si tous les élèves avaient la même chance d'accéder au niveau supérieur ou d'obtenir le baccalauréat que l'élève moyen de même âge et de même origine socioprofessionnelle de l'académie ou de France.

Taux d'accès au baccalauréat

| | Effectif | Taux brut | Taux attendu (base acad.) | Taux attendu (base France) |
|----------|----------|-----------|---------------------------|----------------------------|
| 2nde>BAC | 248 | 62 | 66 | 60 |
| 1ère>BAC | 185 | 90 | 82 | 79 |

La proportion de bacheliers parmi les sortants

de seconde, première et terminale estime les chances, pour un élève de 2^{nde}, de quitter l'établissement en étant bachelier.

Proportion de bacheliers parmi les sortants de ...

| | Etablissement | Académie | France |
|---------------------|---------------|----------|--------|
| 2nde,1ère,terminale | 69 | 72 | 65 |
| Terminale | 95 | 91 | 86 |

La proportion de bacheliers parmi les sortants de terminale estime les chances, pour un élève de terminale, de quitter l'établissement en étant bachelier.

Taux de réussite au bac par série

| Série | Présents | Taux brut | Taux attendu académie | Taux attendu France |
|---------------|----------|-----------|-----------------------|---------------------|
| L | | | | |
| ES | | | | |
| S | 41 | 93 | 84 | 84 |
| STT | | | | |
| STI | 147 | 86 | 80 | 77 |
| STL | | | | |
| SMS | | | | |
| Musique Danse | | | | |
| Arts Appl. | 24 | 100 | 91 | 92 |
| Hotellerie | | | | |
| Total | 212 | 89 | 82 | 80 |

Les taux de réussite attendus sont les taux que l'établissement atteindrait si tous les candidats avaient la même chance d'obtenir le baccalauréat que le candidat moyen de même âge et même origine socioprofessionnelle de l'académie ou de France